

Centre de Lutte contre l'Impunité et
l'Injustice au Rwanda (CLIIR)
Rue de la colonne 54/4
1080 BRUXELLES
Tél/Fax : +32 816 011 13
Mobile : +32 487 616 651 / +32 488 534 743
Email: info@cliir.org
Site web: www.cliir.org
@cliir_org



CLIIR, un regard impartial

DECLARATION DU CLIIR SUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (10.12.2015)

Rwanda 2015 : Une année meurtrière pour les droits de l'homme

Le président Nelson Mandela nous a enseigné que « *La liberté, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, mais vivre de manière à respecter et renforcer la liberté des autres* ».

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme : « *En cette journée des Droits de l'homme, engageons nous de nouveau à garantir les libertés fondamentales et à protéger les droits humains de tous* ».

Et en matière de sacrifice, « *la notion de sacrifice implique l'idée d'un renoncement volontaire à un bien particulier en faveur d'un bien supérieur, l'idée d'un dés-intéressement de l'individu qui se consacre au service des autres* ».

- Comment se fait-il alors qu'au Rwanda, personne n'a le courage de se sacrifier pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques ?
- Comment se fait-il que dans l'entourage du président Paul Kagame, il n'y ait personne parmi ses conseillers, parmi les députés, les sénateurs, les ombudsmans, les commissaires de la Commission Nationale des Droits de l'homme pour oser lui expliquer que « *Trop, c'est trop* » ?
- Comment se fait-il que les autorités locales restent insensibles à la détresse du peuple opprimé exaspéré et fatigué d'être racketté de tous parts ?
- Comment se fait-il que le président Paul Kagame continue de bénéficier des soutiens occidentaux malgré les massives violations des droits de l'homme dont son régime de rend régulièrement coupable ?

Durant l'année 2015, nous avons enregistré des disparitions, des tentatives de kidnapping, des emprisonnements arbitraires et des assassinats :

Monsieur Gasakure, ancien médecin personnel du président Kagame, a été tué par la police alors qu'il était détenu dans un cachot de police où il n'avait rien à faire.

Des hommes d'affaires et des citoyens Tutsis et Hutus ont été contraints de s'exiler comme l'homme d'affaires, Rujugiro Tribet, dont les biens sont saisis actuellement.

Monsieur Assinapol Rwigara assassiné le 04/02/2015 par la police presque sous les yeux de sa femme et sa fille. Lorsque que les orphelins et la veuve de Rwigara ont adressé une lettre au président Paul Kagame pour réclamer une enquête sérieuse sur ce meurtre commis par des policiers, ils ont reçu comme réponse la destruction de l'une des maisons que la victime leur avait laissé en héritage.

Récemment encore en décembre 2015, un père de 8 enfants, Monsieur Gisagara Bernard est mort suite aux coups et blessures infligés par deux agents de sécurité qui l'ont tué pour une histoire de « cotisation de mutuelle de santé » non en règle. Dans les pays civilisés où fonctionnent les mutuelles de santé, personne ne peut être battu, emprisonné ou tué parce qu'il n'a pas pu payer sa cotisation. Au contraire, les pauvres sont pris en charge par des structures appropriées pour les aider à se faire soigner.

L'assassinat par des policiers du régime Paul Kagame est devenu une mauvaise habitude visant à entretenir la terreur dans la population.

Durant l'année 2014, les incendies des prisons étaient à la mode. Quelques maisons de commerce ont pris feu mystérieusement et aucune enquête sérieuse n'a été menée sur ces incendies supposés « accidentelles ». Mais comme dans tous pays subissant les régimes maffieux, c'est la loi de la jungle qui règne, puisque les mafiosi au pouvoir commettent des crimes en toute impunité.

Pour garantir cette impunité, le régime a nommé à la tête de la Commission nationale aux droits de l'homme le très controversé général Sam Kanyemera alias Sam Kaka pourtant visé par des mandats d'arrêt international pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il est impensable qu'un jour, ce personnage sur lequel pèsent de très lourdes accusations puisse rapporter, dénoncer et condamner les massives violations des droits de l'Homme qui incriminent le gouvernement qui l'a toujours soutenu et protégé contre les poursuites des juridictions internationales. Sa nomination doit être tout simplement considérée comme un retour d'ascenseur vers le régime de Paul Kagame en attente de rapports « bienveillants » de la Commission.

Le peuple rwandais a besoin de rétablir ses droits et libertés malgré la terreur imposée par un régime violent et sans pitié qui continue de bénéficier hélas du soutien inconditionnel de certaines puissances occidentales au grand mépris des droits humains continuellement bafoués.

Fait à Bruxelles, le 17/12/2015
Joseph MATATA, Coordinateur du CLIIR